

# Dépenses consacrées à l'éducation

Parmi les aspects ayant trait aux divers degrés du système éducatif, le rapport 2014 sur l'éducation aborde notamment la question de leur efficacité. La notion d'efficacité se réfère au degré d'efficacité et de pertinence d'une action donnée pour atteindre un objectif prédéfini. En d'autres termes, il s'agit d'utiliser des ressources de la manière la plus économe possible (*input*) pour obtenir un rendement aussi élevé que possible (*output*).



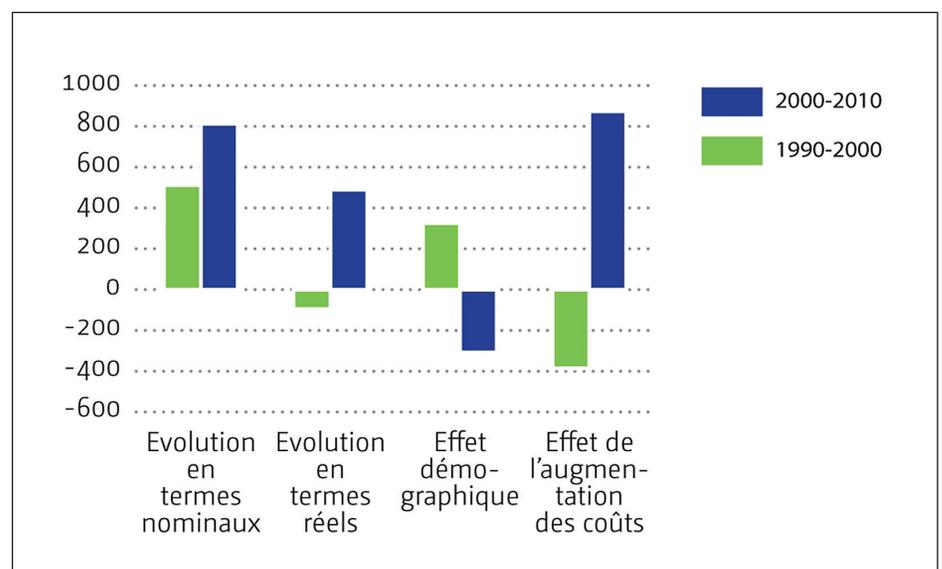
► L'efficacité du système éducatif est importante à deux titres: d'une part, dans ce domaine aussi, les ressources à disposition sont limitées et il faut les utiliser à bon escient. Non pas qu'il faille dégager un bénéfice, mais les ressources investies dans l'éducation (temps et argent) pourraient servir à satisfaire d'autres besoins, sociaux ou individuels. D'autre part, on vise bien sûr un rendement maximal, car celui-ci se répercute positivement sur d'autres objectifs tant sociétaux que privés. Comme on ne dispose que de rares statistiques comparatives concernant les investissements en termes réels (qualification des enseignants, qualité des plans d'études, heures d'enseignement, etc.), le rapport sur l'éducation aborde la question de l'efficacité de l'école obligatoire principalement sous l'angle monétaire.

## Degré primaire

Les dépenses éducatives au degré primaire telles que déterminées par l'OFS (uniquement dépenses en personnel et dépenses en biens, marchandises et services) affichent une augmentation nominale de 500 millions de francs entre 1990 et 2000, et de 800 millions

de francs entre 2000 et 2010. En chiffres corrigés de l'inflation, les coûts ont en fait diminué durant la première décennie et, durant la seconde, 60% de l'augmentation est à mettre au compte d'une augmentation réelle des coûts, 40% à celui

de l'inflation. L'évolution démographique aurait pour sa part justifié un accroissement des coûts entre 1990 et 2000, du fait d'une augmentation des effectifs, puis une diminution des coûts entre 2000 et 2010, du fait du recul des



Evolution des dépenses publiques des cantons et des communes au titre de l'éducation (degré primaire: personnel; biens, marchandises et services) 1990-2010, en termes nominaux et réels (Données: OFS, calculs CSRE)

effectifs. Etant donné que le gonflement des effectifs globaux a été compensé par une augmentation des effectifs par classe, puis leur recul par une diminution de la taille des classes, la dernière décennie a vu une augmentation des coûts considérables, et le bénéfice attendu de l'évolution démographique n'est jamais venu.

## Degré secondaire I

La statistique des dépenses d'éducation par élève (représentées par le traitement des enseignants) révèle des disparités cantonales importantes. Celles-ci sont liées à divers facteurs. On pourrait par exemple imaginer que des différences au niveau du temps d'enseignement jouent un rôle. Des calculs ont toutefois montré que ces écarts n'ont pratiquement pas d'influence sur les

dépenses par élève. Il faut donc plutôt chercher l'explication dans des différences de prix. Ainsi, un niveau des salaires globalement élevé dans un canton peut, en association avec la capacité financière de celui-ci, se répercuter sur les dépenses. La structure par âge du corps enseignant et des différences au niveau des charges sociales peuvent également avoir une influence. Si on analyse la capacité financière (c'est-à-dire la capacité de paiement du canton et le niveau des prix dans celui-ci, exprimés par l'indice des ressources) comme facteur d'influence, on constate qu'elle explique un quart de la variance dans les dépenses cantonales d'éducation. En d'autres termes, un quart des différences cantonales dans les dépenses d'éducation par élève est lié à la capa-



© Philippe Martin

cité financière du canton. Les dépenses d'un canton au titre du salaire des enseignants tendent à être plus élevées quand l'indice cantonal des ressources est élevé. ●